

Les Causse des Veillons : des pelouses calcicoles à restaurer

[Pays de la Brenne - 36]

Objectifs

- Restauration d'une pelouse calcicole en partie fortement dégradée par une entreprise de BTP (2003) et très embuissonnée sur certains secteurs
- Sauvegarde du site présentant un intérêt pour la biodiversité
- Mise en place d'une gestion permettant de préserver la richesse écologique du site

Public cible

Collectivités, éleveurs, habitants de la commune, naturalistes

Principe

Depuis 2010, une convention de gestion tripartite a été signée entre Indre Nature, la commune de Pouligny-Saint-Pierre et le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) du Start Chièbe.

Un plan de gestion du site est a été réalisé dans ce cadre, et est mis en œuvre (second plan de gestion 2016-2021).

« Le retour du pâturage permet d'ouvrir ces milieux de pelouses sèches »

Contexte

Le site est une pelouse calcicole ancienne de 8,6 hectares qui fut exploitée jusqu'à la seconde guerre mondiale en vaine pâture. Après une longue période d'enfrichement et des atteintes diverses, une dynamique s'est créée pour restaurer et sauvegarder le site. Ce dernier, appelé localement «Causse des Veillons» présente un intérêt paysager (milieux relictuels) et un grand intérêt écologique lié aux cortèges des espèces animales et végétales typiques des pelouses sèches.

Une démarche de restauration et d'entretien est mise en place grâce au concours d'éleveurs de chèvres, de la commune de Pouligny Saint-Pierre et de l'association de protection de l'environnement Indre Nature.

Déroulement de l'action

Le projet débute en 2003, suite à une atteinte au site lors de travaux routiers par une entreprise privée. L'association Indre Nature s'est alors mobilisée pour la restauration du site, appuyée par le Conseil Départemental de l'Indre.

En 2005 sont menés des travaux de restauration de la partie dégradée et de décapage superficiel du site.

La commune de Pouligny-Saint-Pierre achète l'ensemble des terrains en 2010, ce qui occasionne le montage d'un partenariat financier par Indre Nature pour planifier des travaux de restauration. Le premier plan de gestion est

établi, pour la période de 2010 à 2015. Ce plan de gestion présente les mesures à mettre en place sur le site, à savoir :

- travaux de restauration des parties enfrichées (gros travaux de réouverture et pose d'une clôture) ;
- mise en place d'un pâturage d'entretien (chèvres) ;
- inventaires et suivis scientifiques faune/flore annuels ;
- porter à connaissance et animations sur site.

La Communauté de communes Brenne-Val de Creuse lance dans ce cadre des travaux de réouverture des milieux enfrichés.

En 2012, l'installation d'une clôture d'enceinte et la poursuite des travaux de débroussaillage permettent la remise en place, pour la première fois depuis une quarantaine d'années, d'un pâturage du site par un petit troupeau d'une dizaine de chèvres de réforme. Des inventaires et suivis scientifiques fréquents sont mis en place, ainsi que des animations nature à destination du grand public.

Un panneau pédagogique, installé sur le site en 2014, présente cet habitat caractéristique de pelouses calcicoles, ainsi que les espèces caractéristiques du milieu et le mode de gestion par pâturage.



Troupeau d'une dizaine de chèvres de réforme pour le pâturage

Résultats obtenus

Les travaux de restauration ont été bien menés : on constate une réouverture effective des milieux, et le pâturage est à nouveau possible. La richesse écologique du site a été retrouvée, comme le démontre le développement de l'Odontite de Jaubert, plante protégée au niveau national, qui est passée de 20 à 200 pieds entre 2010 et 2015.

- une espèce d'orchidée, la *Spiranthe d'automne*, réapparue depuis 2014
- 6 ha de pelouses calcicoles réouvertes
- 1 700 m linéaires de clôtures posés



Spiranthe d'automne
Spiranthes spiralis



Odontite de Jaubert
Odontites jaubertianus

Le pâturage s'avère globalement efficace mais un complément par entretien mécanique reste indispensable pour contrer la reprise des ligneux et garder le site ouvert. En effet, la pression de pâturage est à peine suffisante pour certaines espèces de plantes, comme le Prunellier ou le Brachypode penné (graminée), qui continuent de croître.

En parallèle, l'application du plan de pâturage entraîne une difficulté de suivi par les éleveurs (manque de temps pour un troupeau de réforme). Une soixantaine de personnes ont visité le site dans le cadre des animations naturalistes proposées par Indre Nature. D'autres structures y mènent également des animations, comme le CPIE Brenne-Berry et le Parc naturel régional de la Brenne.

Conseils à donner / écueils à éviter

- Pâturage : attention aux animaux de réforme, qui redeviennent sauvage, ce qui peut poser problème pour la manipulation (traitements sanitaires, déplacements...). Vigilance à avoir sur l'état de la clôture (divagation des bêtes).
- Nécessité de garder une organisation des actions centralisée par le gestionnaire du site, pour assurer la cohérence de la gestion et le respect des bonnes pratiques.

Perspectives

Un nouveau plan de gestion de 5 ans est en cours depuis 2016 jusqu'à 2021. Il reprend les mêmes principes que le précédent, mais prévoit un renforcement de la gestion. Des travaux de débroussaillage mécanique sont prévus en complément du pâturage, ainsi que des chantiers nature. Le développement du pâturage est difficile à prévoir car il dépend de l'évolution économique du GAEC, qui assure l'élevage du troupeau.



Panneau pédagogique mis en place sur le site

Pour en savoir +

www.indrenature.net

Carte d'identité du projet

Porteurs de projet : Indre Nature / commune de Pouligny-Saint-Pierre

Partenaires techniques : Commune de Pouligny-Saint-Pierre, GAEC du Start Chièbe, Communauté de Communes Brenne - Val de Creuse

Partenaires financiers depuis le début de l'action : Fondation de France, Noé Conservation, Région Centre-Val de Loire (Convention Verte), Union européenne (FEADER), entreprise Toffolutti, Indre Nature (en 2016 : Région via le contrat régional de Pays : 80% / Indre Nature 20%)

Budget de l'action : entre 4 500€ et 6 000€/an entre 2013 et 2016

Date de début / Fin de l'action : Depuis 2003

Contact : Sylvie CAUX, chargée de mission flore & biodiversité
09 72 15 87 67
sylvie.caux@indrenature.net
Indre Nature
Parc Balsan
44, avenue François Mitterrand
36000 CHÂTEAURoux

